

## Les enjeux du territoire

### Présentation générale

Ce territoire de plaine (4031 km<sup>2</sup>) est composé de 30 masses d'eau cours d'eau (660 km), 13 aquifères principaux, 2 plans d'eau naturels et 3 artificiels. La pluviométrie annuelle est moyenne et le Rhône et la Saône dominant ce territoire dans lequel les eaux souterraines (aquifères de l'Est lyonnais notamment) jouent également un rôle majeur. Le régime hydrologique des cours d'eau est de type pluvial avec un fort contraste entre les hautes eaux de l'automne-hiver et les étiages estivaux très marqués.

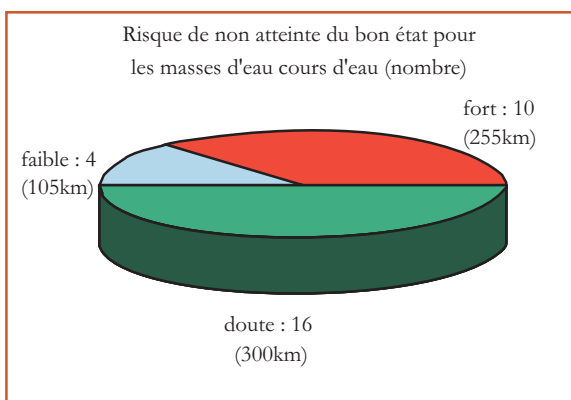
### Les pressions sur le milieu

Ce territoire est fortement occupé par l'agglomération lyonnaise qui étend largement son influence par le développement de l'urbanisation, des infrastructures et des activités en zone périurbaine. L'activité industrielle est un des éléments majeurs de ce territoire, alors que l'activité agricole concerne surtout les bassins de la Varèze, de la Gère et de la Véga à l'est et au sud de Vienne.

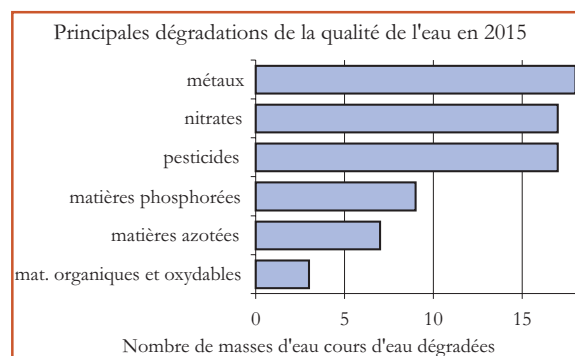
### Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

#### Les cours d'eau

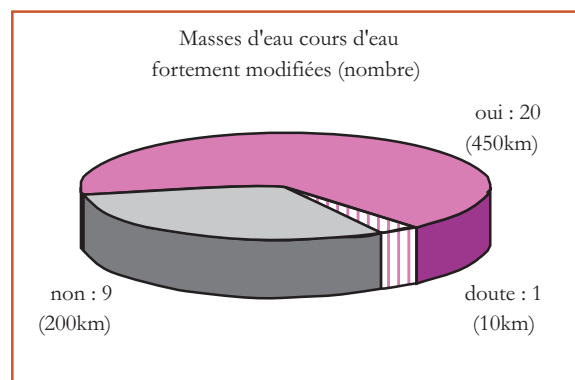
Pour la majeure partie des cours d'eau il est possible de pré-identifier les masses d'eau capables d'atteindre le bon état en 2015. Toutefois pour certaines, le manque d'informations relatives à la qualité actuelle du milieu ou aux efforts qui seront engagés laisse parfois un doute à ce sujet. Le graphique ci-dessous met en évidence ce constat général.



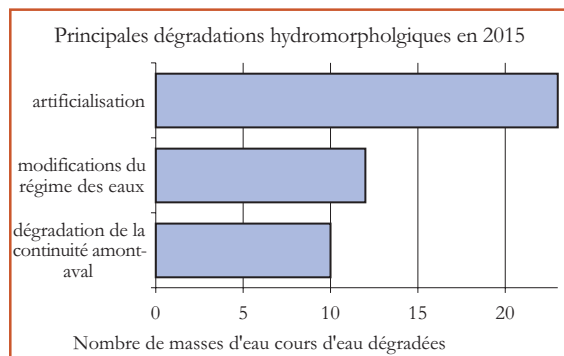
Au niveau de la qualité physico-chimique des rivières, l'atteinte du bon état n'est jugée possible que pour 10% des masses d'eau (15 % du linéaire). Pour 60% des masses d'eau présentant des problèmes de qualité, il reste encore de nombreux doutes sur les risques de non atteinte du bon état. En revanche, un risque fort de non atteinte du bon état a été identifié sur le Gier, le Rhône, la Saône, la Bourbre, le Garon et l'Yzeron en raison des problèmes de qualité vis à vis des matières azotées, des métaux (Gier, Bourbre, Yzeron, Garon,...), et des pesticides (Bourbre, Saône, Garon,...). Ces paramètres sont également défavorables sur les autres masses d'eau (niveau de qualité moyen en 2015). La capacité à atteindre le bon état est donc souvent incertaine. Le manque d'information en ce qui concerne les autres micropolluants ne permet pas de faire un diagnostic complet mais il est possible que le problème soit étendu sur l'ensemble du territoire y compris sur le Rhône. Sur le graphique ci-dessous apparaissent les principaux paramètres de déclassement des cours d'eau à l'horizon 2015.



Parmi les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, certaines subissent des pressions hydromorphologiques qui conduisent à les pré-identifier en masses d'eau fortement modifiées (MEFM).



Le graphique ci-dessous porte sur l'ensemble des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état et met en évidence la diversité et l'ampleur des dégradations physiques, y compris sur des masses d'eau non fortement modifiées.



L'artificialisation des milieux est importante compte tenu de la forte urbanisation de ce territoire, de la protection contre les crues, des cultures intensives en limite du lit mineur, ... Le classement en masses d'eau fortement modifiées est proposé pour 70% des masses d'eau. Seules la Varèze, le Mornantet, ainsi que les parties amont du Garon et de l'Yzeron échappent à ce classement. Les prélèvements et modifications du régime hydrologique ne sont pas retenus pour la classification en masse d'eau fortement modifiée mais ont des impacts parfois importants. Les ouvrages transversaux sont souvent de faibles ampleurs mais peuvent avoir des conséquences fortes sur les liens amont-aval des cours d'eau (cas des seuils de la Bourbre par exemple).

### Les aquifères et les plans d'eau

**Concernant les aquifères** du secteur, l'essentiel de ceux situés à l'est de l'axe Rhône-Saône présente un risque au plan qualitatif de ne pas atteindre le bon état qui est particulièrement fort pour les alluvions des vallées de Vienne et de la Bourbre (problèmes de nitrates et de pesticides principalement d'origine agricole), ainsi que pour les couloirs de l'Est Lyonnais (détérioration par les nitrates et solvants chlorés issus des activités agricoles et industrielles). Un risque de déséquilibre au plan quantitatif concerne également les couloirs de l'Est Lyonnais et les alluvions des vallées de Vienne.

**Au niveau des plans d'eau**, l'atteinte du bon état devrait être possible sauf en ce qui concerne l'étang de Moras en Isère.

## Les questions importantes mises en évidence

Globalement à l'échelle du territoire, l'atteinte du bon état nécessite d'apporter des réponses aux questions suivantes pour atteindre les objectifs environnementaux de la directive :

- **comment mieux intégrer la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire ?** La pression démographique élevée, l'artificialisation des milieux et les pollutions des activités urbaines et industrielles sont les problèmes majeurs de ce secteur, pour lequel il y a nécessité d'intégrer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire ;
- **les substances toxiques : comment satisfaire cette priorité du SDAGE renforcée par la directive ?** La qualité des milieux vis à vis des substances dangereuses (métaux, toxiques, pesticides) est également un des enjeux importants de ce territoire, notamment du fait des activités industrielles diffuses et des nombreuses infrastructures (routières, ferroviaires, fluviales, aéroportuaires) ainsi que de l'activité agricole localisée surtout sur l'Est Lyonnais ;
- **les crues et les inondations : comment gérer le risque en tenant compte du cours d'eau et des enjeux ?** La gestion des inondations, même si elle ne transparait pas dans cet état des lieux, est également un enjeu très important de ce territoire qui concentre une forte population et une activité industrielle dense. Le risque inondation concerne les eaux superficielles, mais également les remontées de nappes (sur l'agglomération lyonnaise par exemple) et les problèmes de ruissellement dans des zones très imperméabilisées ;
- **les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?** Les prélèvements, en particulier sur la nappe de l'Est Lyonnais, sont également à surveiller eu égard au développement des activités industrielles et agricoles de ce secteur et également à l'alimentation en eau de l'agglomération lyonnaise. Il y va de l'intégrité de cette ressource ;
- **comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?** La restauration physique des cours d'eau est étroitement liée aux ouvrages transversaux et à l'artificialisation des berges consécutive à l'urbanisation (routes, digues, protection contre les crues...). L'amélioration de la

qualité physique nécessitera de développer d'autres approches en matière d'aménagement ;

- les questions transversales suivantes se posent également. **Une politique de gestion locale** développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ? Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des **enjeux sociaux et économiques importants** ?



